



Le 4 décembre 2018

La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, et particulièrement pour les écoles suivantes :

- École Notre-Dame de St-Elzéar (8h30/sem. TES, année scolaire et 10h25/sem. ESG indéterminée)
- École Curé-Beaudet (20h/sem. TES, 6h20/sem. ESG et 5h/sem. PEH, du 3 au 11 décembre 2018)
- École Grande-Coudée (15h/sem. TES, jusqu'à la fin mars avec poss. de prolongation)
- École Arc-en-Ciel de Saint-Camille (10h/sem., année scolaire)
- École Roy et St-Louis (La Guadeloupe) (10h/sem., jusqu'au 1^{er} février avec poss. de prolongation)

est présentement à la recherche de personnes qualifiées dans la classe d'emplois suivante :

Technicienne ou technicien en éducation spécialisée

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, à appliquer des techniques et des méthodes d'éducation spécialisée, soit dans le cadre d'un plan d'intervention destiné aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, soit dans le cadre d'un programme destiné aux élèves nécessitant un appui particulier.

Qualifications requises :

Être titulaire d'un **diplôme d'étude collégiales en techniques d'éducation spécialisée** ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Rémunération : Basée sur la scolarité et l'expérience, et ce, en conformité avec la convention collective en vigueur. L'échelle de traitement se situe entre 23,50 \$ et 32,93 \$ de l'heure.

Nous remercions toutes les personnes de leur intérêt, mais seules les personnes retenues pour l'entrevue seront contactées.

Si cet emploi vous intéresse, vous êtes invité à déposer votre candidature sans tarder soit directement sur le site Internet de la CSBE à l'adresse suivante www.csbe.qc.ca dans la section « Emploi », soit par télécopieur au **418 226-2587** ou par courrier électronique à ressources.humaines.dotation@csbe.qc.ca